

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 14 septembre 1923

Sommaire :

Notre politique rhénane
Société des Nations ou Parlement ?
Lettre de direction sur la charité
Frappe, mais écoute !
Pour comprendre l'Angleterre
Note sur les sacrements :
Le Mariage

Norbert Wallez
Firmin van den Bosch
Omer Englebert
Pierre Ryckmans
Hilaire Belloc
Abbé Jacques Leclercq

Les idées et les faits : Chronique des idées : Une grande solennité mariale,
J. Schyrgens. — En Irlande, J. Leclercq. — France.

La Semaine

☉ L'Allemagne a perdu la bataille de la Ruhr. La tactique anglaise a échoué. Le Reich est à bout. Une dernière manœuvre se dessine avant la capitulation. L'occupation de la Ruhr et de la Rhénanie est à la veille d'avoir d'importantes conséquences politiques. L'unité allemande, facteur permanent de trouble en Europe, est compromise. Berlin veut la sauver à tout prix. Les dernières propositions du chancelier offrent des gages nouveaux, dont il faudra soigneusement contrôler la valeur, mais exigent l'évacuation préalable de la Ruhr et de la Rhénanie.

Si la France et la Belgique « tiennent » et jouent « serré », la politique de la Ruhr, causée par la mauvaise foi allemande et la maladresse anglaise, n'aura pas que des résultats financiers. Le Reich sera dis-

loqué et une erreur essentielle du Traité de Versailles se trouvera corrigée.

☉ L'incident italo-grec se termine par une éclatante victoire italienne. Qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, Mussolini a « manœuvré » l'Europe. La Société des Nations sort de l'aventure couverte de ridicule (ce qui heureusement ne tue pas plus les institutions que les individus...). Le prestige anglais dans la Méditerranée est gravement atteint. L'Italie s'est rapprochée de la France.

L'affaire comporte une morale : Agere non loqui, ce qui peut se traduire : de la supériorité d'une volonté réaliste sur les idéologies aussi vagues que généreuses.

*Il n'y a pas
de
meilleur*
CHOCOLAT
que
DUC

CHOCOLAT



DUC ANVERS

MARQUES :

Régal DUC

Lina DUC

José DUC

Minon DUC

Isis DUC

La revue catholique

des idées et des faits

Journal de la Semaine

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Compte-chèque : 48916

Téléphone : 299.45

Conditions de l'abonnement :

Un an 25 francs

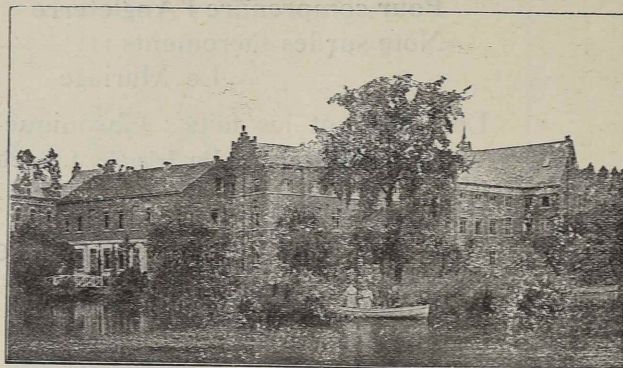
Six mois 15 francs

Le numéro 75 centimes

Pour l'étranger, port en sus

Numéros spécimens sur demande

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

*au sein d'un vallon choyé par la nature
entouré d'un parc de 7 hectares*

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

Notre politique rhénane ⁽¹⁾

Une de ses décisions primordiales

La faillite du Reich est faite. M. Stresemann et son gouvernement examinent, depuis huit jours déjà, les meilleurs moyens d'établir une nouvelle monnaie.

* * *

Les désastres qu'a produits la dépréciation du mark font peine par leur nombre et par leur gravité.

Les chemins de fer ont décuplé le tarif des voyageurs et ils ont vingtplié celui des marchandises.

La taxe d'affranchissement d'une lettre qui, voici quelques semaines, s'élevait à mille marks, s'élève maintenant à dix-huit mille marks.

Un mètre cube de gaz qui coûtait vingt mille marks à la date du 15 août, en coûte à présent plus de deux cent mille.

Dans plusieurs villes le prix d'un parcours en tramway est de cent mille marks.

Les vêtements sont cotés si haut que de nombreuses catégories de citoyens ne peuvent plus en acheter. Une paire de médiocres chaussures se vend trente, trente-cinq, quarante millions de marks. Un simple ressemelage est facturé sept, huit, dix millions... ou davantage.

Les fortunes acquises, les fortunes paisibles que l'agriculture, l'industrie, le commerce, la spéculation n'alimentent plus ont disparu. Les classes moyennes sont expropriées. Artistes, écrivains, avocats, clergé, professeurs vivent dans une profonde détresse. Les hautes fonctions de l'intelligence, les meilleures activités de la nation, sa spiritualité courent ainsi le risque de s'atrophier et de disparaître.

Qu'advient-il des soixante millions de Germaniques quand ces lumières brilleront beaucoup moins ou seront éteintes? Ils vont s'enfoncer de plus en plus dans les ténèbres. Ils vont être assaillis, hantés, soulevés par d'horribles desseins.

L'Allemagne, pour quiconque l'observe avec tant soit peu d'attention, oscille entre le Bolchévisme et la Revanche. Elle est tentée de tourner contre elle-même les fureurs dont son malaise l'anime. Elle est tentée aussi de rendre responsables de sa souffrance d'autres peuples — la Belgique et la France — de chercher à se venger d'eux et d'essayer de se soulager en les accablant.

La plupart des généraux de l'Empire méditent une prochaine guerre et la préconisent. Les magnats veulent qu'on se serve d'abord de méthodes moins brutales, que nous signalerons plus loin et qu'ils jugent d'une efficacité certaine. Quant à

l'essentiel, quant à la nécessité ou à l'utilité de nous combattre, ils sont du même avis que l'État-Major de Berlin.

La grande majorité du peuple, elle, paraît plus soucieuse de représailles et de reprises à l'intérieur du Reich, sinon de guerre civile. L'agitateur Radek — le juif Sobelsohn — en convenait ces jours-ci avec son habituelle rudesse : « La socialdémocratie, écrivait-il, agonise. Les journaux ne signalent que peu de réunions de ce parti alors que les communistes en tiennent chaque jour des douzaines ».

* * *

Les scandales auxquels donna lieu la dépréciation du mark sont cause de cette vive et dangereuse effervescence.

La *Niederrheinische Volkstribune* a publié récemment sur ce sujet une étude considérable. Qu'on nous permette d'en reproduire ici l'essentiel.

La Reichsbank — sous prétexte de les aider à lutter contre l'occupation des pays rhénans par la Belgique et par la France ou avec le sincère désir qu'il en soit ainsi — a mis à la disposition des magnats des sommes énormes, remboursables à trois mois et moyennant des redevances minimales.

Les trois mois écoulés, les magnats remboursaient en marks valant beaucoup moins que ceux qu'ils avaient reçus. Ils réalisaient ainsi des gains fantastiques.

Prenons, si vous voulez bien, deux exemples, l'un d'un oisif, l'autre d'un homme adonné au négoce.

Premier exemple : le magnat qui a emprunté à la Reichsbank le 15 janvier 1923 et qui a acheté aussitôt cent mille dollars, pouvait se libérer le 15 avril par soixante deux mille six cent soixante sept dollars. Soit, en trois mois, sans aucun débours, sans aucun risque, sans aucune fatigue, sans aucune utilité pour la nation, par le seul décalage de la monnaie, un bénéfice net de trente-sept mille trois cent trente-trois dollars, soit plus de sept cent mille francs. La même opération a pu se faire, et de façon plus avantageuse, du 15 avril au 15 juillet, puisque, pendant ce trimestre, la monnaie du Reich s'est beaucoup avilie.

Deuxième exemple : Le magnat qui, le 15 janvier 1923, s'est servi des sommes qu'il avait reçues de la Reichsbank pour acheter cent mille doubles quinquaux de froment, n'avait qu'à revendre le 15 avril quarante-quatre mille huit cents doubles quinquaux de froment pour rembourser le crédit en marks-papier qui lui avait été accordé. Il réalisait ainsi un bénéfice net de cinquante-cinq mille deux cents quinquaux de froment. On a calculé qu'en faisant cette opération à chaque échéance, ce gaillard-là frustrait la communauté de plusieurs millions.

Les magnats ne sont pas satisfaits de s'enrichir avec de pareilles facilités. Ils s'ingénient de toutes manières à éluder les impôts.

La place nous manque pour le montrer avec quelque détail. Bornons-nous au cas des aciéries d'Henningendorf, propriété

(1) L'essentiel de cet article est tiré d'un livre qui paraîtra très prochainement à la librairie Dewit, 53, rue Royale, Bruxelles, sous le titre : *Belgique et Rhénanie. Quelques directives d'une politique.*

de l'*Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft*, l'A. E. G., que le juif W. Rathenau dirigea et dont il fit une formidable entreprise.

Les aciéries d'Henningsdorf possèdent 146 hectares, dont 81 sont couverts par les habitations du personnel et dont 5 sont couverts par les ateliers. Elles comprennent, dans chacune de leurs sections, l'outillage le plus moderne. Elles occupent quinze mille ouvriers.

Or, au dernier bilan, le terrain était estimé à six millions de marks, les bâtiments à un million de marks, les machines à vingt-sept millions de marks, soit trente-quatre millions de marks, soit quelques francs de notre monnaie.

Les agents du fisc ne protestent pas contre ces estimations et ils calculent l'impôt d'après elles.

* * *

Les magnats s'efforcent maintenant de créer des consortiums internationaux dont, en même temps qu'eux-mêmes, des firmes belges, des firmes françaises, des firmes italiennes, et des firmes britanniques feraient partie. Ils prétendent vouloir résoudre ainsi le problème des réparations. Le bruit court que les pourparlers sont très engagés. Le rédacteur diplomatique du *Daily Mail* affirmait même, le 8 septembre, « savoir de la source la plus autorisée qu'une coopération franco-allemande dans la Ruhr existerait bientôt.

Ce n'est plus, ajoutait-il, qu'une question de mise au point. Les Allemands offrent leurs services et les Français se rendent compte que cette méthode est inévitable ».

On devine aisément quels périls nous menaceraient dans une telle entreprise.

Maîtres des ressources économiques et politiques du Reich, possesseurs de capitaux énormes et d'un prodigieux outillage ; initiés à des procédés de production de vente et d'achat étonnants à la fois de minutie et d'envergure, d'audace et de sûreté ; prompts et fidèles à s'entraider, les magnats auraient vite raison des Français, des Italiens, des Britanniques, des Belges qui s'associeraient avec eux. Ils les réduiraient à des fonctions subalternes. Ils leur commanderaient. Ils s'en feraient des servants et des vassaux. Après nos hommes d'affaires, nous serions nous-mêmes amoindris, soumis, conquis.

Nous venons de prendre l'hypothèse la plus favorable, nous venons de supposer que nous serions représentés au sein de ces consortiums par des Belges d'une clairvoyance et vaillante belgité, tandis que les Français, les Italiens, les Britanniques y délégueraient les plus sûrs de leurs compatriotes. Plusieurs des choix que notre Gouvernement fit pour des organismes internationaux sont, nous semble-t-il, de nature à nous inspirer la crainte qu'il n'en soit pas toujours ainsi...

A quelles mesures importe-t-il donc de recourir ?

Nous ne sommes pas suspects sans doute de malveillance pour toute collaboration de la Belgique et des pays rhénans. Il y a belle lurette que nous avons exprimé cet avis que nous ne nous relèverions, que nous ne reconstituerions nos patrimoines que par la conquête des marchés étrangers grâce aux efforts conjoints des firmes belges et des firmes rhénanes. Nous en sommes aussi convaincus qu'alors, mais comme nous le faisons alors nous demandons, avec une très vive insistance, qu'on ne néglige pas de prendre les précautions qui nous paraissent élémentaires.

Lesquelles ? Celles-là même qui empêcheront les magnats de nous soumettre à leur rude et ruineux despotisme.

Et comment y parvenir ? Oh ! cela est simple. Et il y a

seulement lieu d'être surpris qu'on ne le préconise pas communément.

Les magnats du Reich sont les principaux responsables de la guerre de 1914.

Au cours des hostilités, ils ont exploité les passions des peuples, leurs besoins militaires, leurs détresses de toute nature pour s'enrichir davantage.

Ils ont conseillé et conduit le pillage de nos usines, la déportation de nos ouvriers, et ils en ont profité.

Depuis l'armistice, ils dépouillent la nation allemande des restes de son patrimoine par les escroqueries les plus diverses et les plus éhontées. Ils se sont approprié des biens sur lesquels nous avons des droits stricts au titre des réparations.

Pressés par d'insatiables cupidités, en proie à des convoitises sans limites, ils voudraient provoquer des hétérocombes nouvelles. Et ils espèrent que, dans la fureur du combat, leurs compatriotes qu'ils dupent et qu'ils volent oublieront de se venger d'eux.

Ils hâtent, ils établissent, et de solide façon, ce joug ploutocratique, ce règne de l'Or dont le juif W. Rathenau écrivait déjà dans la *Wiener Freie Presse*, le 24 décembre 1912 : « Trois cents hommes dont chacun connaît tous les autres gouvernent les destinées du continent européen et choisissent leurs successeurs parmi leur entourage ».

La justice, la prudence, le désir de la paix, le souci des destinées de l'Humanité, tout conseille, tout prescrit, tout commande d'emprisonner les magnats du Reich, de les spolier de leurs biens, de les traîner en Cour Martiale et de les pendre.

Trois quarts de leurs gigantesques fortunes seraient attribués à la Belgique, à l'Italie et à la France, légitimes créanciers du Reich.

Un quart serait converti sans aucun retard en obligations et en actions au profit de ceux qui triment dans les usines de ces gens-là.

Ainsi serait réglé le problème de la main-d'œuvre dans la Rhénanie et dans la Ruhr. Désormais co-propriétaires des charbonnages, des métallurgies, des textiles, des transports de Krupp, de Stinnes, de Haniel, de Mannesmann, de Wolf, de Thyssen, les ouvriers nous fourniraient un régulier et fécond effort.

Le problème des réparations s'achèverait en même temps vers une solution.

Les populations qui vivent le long du Rhin, affranchies d'une redoutable tyrannie, émancipées des plus sûrs agents de Berlin commencent à organiser d'après leurs propres traditions et leurs propres commodités leur patrie. La Belgique, l'Italie et la France, intéressées toutes trois le long du grand fleuve, s'engageraient dans les voies de cette fédération qui les sauverait et qui ferait d'elles les arbitres incontestés de l'Europe, les vrais guides des Humains.

* * *

Politique facile. Politique tu'élair. Politique nécessaire et sans laquelle nous périrons accablés.

On dit que des financiers dont la puissance est grande sur tous les États d'Occident s'y opposent par solidarité avec les magnats du Reich et par crainte que ces méthodes de haute justice ne finissent par les atteindre eux-mêmes.

Quiconque a lu dans le dernier numéro de la *Revue Catholique des idées et des faits* l'article d'Hilaire Belloc sur quelques-uns

des trafics auxquels la guerre donna lieu, comprendra, sans que nous nous expliquions davantage, à qui ces lignes font allusion.

On dit aussi que les Britanniques s'irritent et s'alarment devant des desseins semblables à celui dont nous essayons ici d'être les interprètes.

Est-ce exact ? Pour notre part, nous refusons de croire que cette bureaucratie et cette britannomanie fassent la loi sur les sommets de notre État.

N. WALLEZ,
Professeur à l'école commerciale
et consulaire de Mons.



Société des Nations ou Parlement ?

L'incident italo-grec peut être considéré comme écarté des préoccupations au moins immédiates du monde. Et c'est bien là une manière de revanche pour la diplomatie. Celle-ci d'ailleurs a eu le triomphe aussi modeste qu'élégant, puisque, dans les considérants de sa décision, elle eut la délicatesse d'associer la Société des Nations à son succès. Qu'en dépit de ce geste de déférente solidarité de la Conférence des Ambassadeurs, la Société des Nations sorte grandie de cette aventure, il est à craindre que non. D'abord la principale de ses infirmités congénitales s'est affirmée au grand jour, nous voulons dire son impuissance — faute d'être armée de sanctions efficaces — à faire respecter ses décisions. Quand il s'agit de conflits entre de petits pays, la Société des Nations peut escompter, pour imposer son point de vue, l'appui des grands pays et des moyens souverains de pression dont ils disposent. Il en est autrement dès qu'une grande puissance est directement en cause; sauf le cas de soumission volontaire, l'exécution de la sentence ou bien sera impossible ou bien risquera de mener tout droit à des conflagrations. La conclusion — et qui déjoue singulièrement les ambitions natives de la Société des Nations — c'est que celle-ci, sous peine de constituer au moins une inutilité, doit se garder des interventions hasardeuses et ne prétendre être entendue que quand elle sera sûre d'être écoutée. Dans le conflit entre l'Italie et la Grèce, que n'abandonna-t-elle tout de suite la cause à l'examen de la Conférence des Ambassadeurs; elle se serait épargné une diminution de prestige sur lequel, malgré tous les adoucissements verbaux, elle ne dût se faire, elle-même, aucune illusion.

Ce qui se passa récemment à Genève comporte encore une autre constatation : le danger pour un organisme qui prétend arbitrer les différends internationaux, de substituer aux méthodes diplomatiques les méthodes parlementaires. La publicité — quoi qu'en dise certain modernisme politique — est l'ennemi de la diplomatie véritable et fructueuse. L'indiscrétion et le souci des amours-propres caractérisent les débats devant

la galerie. Quand *coram populo* des attitudes ont été prises, quand des principes ont été affirmés, avec une tranchante éloquence, il n'y a plus place pour les transactions, les accommodements, les arrondissements d'angles qui sont l'essence de la diplomatie. Sans doute la tâche du diplomate qui négocie, portes closes, est moins reluisante que l'exhibition du politicien paradant devant le journalisme universel; mais là où le diplomate conquiert des résultats, le politicien les compromet d'avance.

L'autre jour, le comte Carton de Wiart, envisageant l'hypothèse de saisir la Société des Nations de la question des réparations, disait à juste titre que « le débat que la Société des Nations ouvrirait sur un problème aussi complexe se perdrait dans la logomachie ».

Et d'autre part, ne croit-on pas que si l'échange de vues, amorcé devant la Société des Nations sur sa compétence dans l'incident italo-grec, au lieu d'être public, s'était porté à huis-clos, la cause de la paix, la cause de l'entente et le lustre de la Société des Nations y eussent grandement gagné ?

Il semble bien que la Société des Nations s'est rendu compte elle-même de la faute commise, puisqu'elle vient de décider sagement que les palabres publiques sur la compétence, si malencontreusement commencées, ne seraient pas continuées... Et voilà, au grand bénéfice de l'intérêt général, bien des prosopopées rentrées !

Assurer la paix par l'harmonie entre les nations, c'est là un beau et noble rêve. Fût-il chimérique, il est généreux d'en avoir tenté la réalisation. C'est le but, c'est la raison d'être de la Société des Nations; mais ce but, elle ne peut même en approcher et cette raison d'être, elle ne peut la garder qu'en appropriant à son action des moyens adéquats. Or l'action de la Société des Nations a, au premier chef, un caractère diplomatique et elle requiert des méthodes diplomatiques. L'indiscrétion verbeuse et bruyante des mœurs parlementaires doit être exclue d'une Assemblée qui a pour mission de résoudre les troublants et délicats problèmes, de la solution de quoi dépendent les destinées des peuples.

FIRMIN VAN DEN BOSCH.



Lettre de direction sur la charité

La lettre qu'on va lire fut adressée à une fausse dévote nommée Caroline pour mettre fin, dans la pensée de mon oncle, à une direction spirituelle qui était devenue encombrante et ne portait pas de fruit.

Mademoiselle Caroline avait, si j'ai bon souvenir, une cinquantaine d'années. Elle était bonne couturière. Mais, insuffisamment occupée, elle employait trop volontiers ses loisirs à déchirer le prochain, n'épargnant même pas son directeur quand celui-ci ne marchait pas comme elle l'entendait. La voyant incorrigible, mon oncle résolut de la balancer, et il y réussit entièrement par le tableau outrancier qu'il lui fit de sa piété mal entendue. Cette brebis, donc, l'abandonna, non sans avoir déversé sa rage dans une lettre anonyme que je publierai peut-être un jour. Elle se tourna, ensuite, successivement, parfois même

simultanément, vers d'autres pasteurs plus patients qui n'en parent, d'ailleurs, rien faire.

Caroline est morte récemment de l'appendicite aiguë, dans les sentiments d'une suffisante résignation, léguant à mon oncle vingt boîtes de lait condensé, sa machine à coudre et deux cents francs pour un trentain. Cela est à son honneur et montre bien qu'elle reconnut sur le tard la part de haute sagesse contenue dans la lettre suivante :

« MA CHÈRE ENFANT,

Vous devriez accomplir de plus rapides progrès dans le chemin de la perfection où vous m'assurez vouloir toujours marcher, et il conviendrait pour cela que vous commenciez enfin par le commencement, c'est-à-dire par devenir une vertueuse chrétienne.

C'est un grand tort, et répandu jusque dans les divers Tiers-Ordres et Congrégations d'Enfants de Marie, de s'imaginer qu'on puisse, avec des prières, se dispenser d'avoir des vertus. Comme preuve de la sincérité de notre foi et du sérieux de nos oraisons, pouvons-nous rien offrir à Dieu de meilleur qu'une vie sans reproche et sans péché ? Sinon, qu'est-ce qui nous distingue, Caroline, de ces effroyables mécréants pour lesquels vous nourrissez tant de mépris ? Vous avez peut-être entendu parler de Racine ; c'était un grand poète ; il a écrit, entre autres, ce beau vers :

Une foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

Poser la question, c'est la résoudre, comme disent les journalistes en leurs articles. Quand on se vante d'avoir la foi, il y a lieu de se considérer comme entièrement compromis. Il ne doit pas en être, en effet, d'une paroisse et d'un Tiers-Ordre comme d'une société de musique ou de littérature. Ceux qui connaissent les usages de l'illustre Compagnie ne s'étonnent point de voir, à l'Académie Française, M. Célestin Jonnard travailler au dictionnaire et M. Marcel Prévost distribuer des prix de vertu. Les cercles d'*Amitiés Françaises* témoignent encore moins d'exigences, s'il est possible, que l'Académie. Il n'est pas même requis de savoir parler français pour y jouer un rôle prépondérant. C'est ainsi que des vétérinaires de Snocjoekerzele ou d'ailleurs s'entendent le mieux du monde à fonder une association d'*Amitiés Françaises* et à se faire ensuite décorer pour les services qu'ils ont rendus à la culture latine.

Mais, quant à faire figure de chrétienne, cela ne va pas si facilement ; aussi, j'estime qu'il y a urgence, pour vous, de vous distinguer enfin, par la vertu, des mauvais paroissiens dont vous ne cessez de déplorer les vices.

L'on n'est pas chrétien par procuration. Il est nécessaire qu'on y mette du sien. L'Église exige le service personnel et goûte peu les mouches du coche de la dévotion.

Du temps où se créaient des sociétés antialcooliques, de fieffés buveurs de bourgogne arrivaient à en être élus présidents qui se soulaient tous les jours avec leurs amis. De même, dans les fanfares, combien n'existe-t-il pas de membres d'honneur qui ne sauraient distinguer une clarinette d'un bombardon ! Ils se gardent bien de toucher à un instrument, se bornant à payer leur cotisation et à abreuver les membres effectifs : c'est la meilleure façon qu'il y ait pour eux de servir la musique et les musiciens. Mais, nos paroisses et nos associations pieuses n'ont, elles, aucun besoin de membres honoraires.

Je m'en rapporte à l'Évangile. Vous connaissez l'Évangile : sur le conseil d'un de vos anciens directeurs, vous l'avez répandu à profusion parmi vos concœurs de la Confrérie du Chemin de la Croix. Or, que trouve-t-on dans l'Évangile ? Que le salut n'est point pour ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, et se bornent à prodiguer aux autres leur blâme ou leur applaudissement, mais pour ceux-là seuls qui auront mis la main à la pâte et se seront efforcés d'accomplir la volonté du Père céleste. Cette volonté, vous le savez, est que vous usiez de la dévotion pour devenir parfaite comme Lui-même est parfait, et que vous fassiez de bonne réclame au Maître que vous servez.

Réciter d'immenses litanies dans des livres pesant deux kilos ; égrener des kilomètres de chapelets ; porter une douzaine de médailles indulgenciées ; payer sa cotisation dans toutes les confréries de la ville et de la banlieue ; ne pas rater une seule des Grandes Conférences du Cercle Capistran ; être de tous les sermons, de toutes les neuvaines et de toutes les processions : cela est assurément méritoire et salutaire.

Encore faut-il considérer que plus on se met en vedette dans la dévotion, plus les vices qu'on y conserve apparaissent éclatants et plus ils éloignent les âmes faibles de toute piété, quand ce n'est de toute religion. Quel goût, par exemple, voulez-vous que prennent aux oraisons jaculatoires ceux qui les voient sortir d'une bouche à l'ordinaire médisante et menteuse ?

Quelles femmes, quelles femmes, Caroline ! Croyez-m'en, il serait avantageux que plusieurs d'entre elles se fissent franc-maçonnés au lieu de rester dévotes. Peut-être, dans cette institution diabolique, leurs facultés d'espionnage et de délation trouveraient-elles meilleur emploi que dans l'Église du Bon Dieu. Ne vous imaginez point que le catholicisme perdit quoi que ce soit à être privé de ces colonnes. Elles s'en croient l'ornement et les indispensables appuis. Hé oui ! Elles le soutiennent comme la corde soutient le pendu, ainsi que disait quelqu'un à propos de je ne sais quoi ; et, si la religion n'avait que semblables spécimens à faire voir de son efficacité, la tâche de nos apologistes deviendrait singulièrement malaisée.

Qu'elles partent, qu'elles aillent se faire pendre ailleurs, qu'elles tâchent de louer leurs services à l'anticléricalisme ! Les fidèles fêteront leur départ. Ne les voyant plus, les infidèles consentiront peut-être à nous approcher. Quant aux prêtres, ils se féliciteront d'être délivrés de leur sollicitude compromettante. Pensez-vous que cela nous amuse de diriger des âmes aussi dangereuses, qui se bornent, d'ailleurs, à avouer les péchés des autres ?

En vérité, je vous assure que les plus noirs desseins de la Franc-Maçonnerie ne nous font point peur. Les francs-maçons, s'ils sont victorieux, ne peuvent guère que nous voler notre traitement pour l'emporter ou le donner à leurs petites amies, comme il s'est vu jadis en France et au Portugal. Mais, les dévotes sont plus terribles qui, au prix de quelques méchants propos ou d'un timbre de vingt centimes, réussissent parfois à priver de son honneur un brave curé qu'elles avaient d'abord couvert de leurs bienfaits. Je pense, au surplus, que leurs défauts les feraient bientôt expulser de la Franc-Maçonnerie.

Certaines de ces femmes sont des rosses, Caroline. Ne le prenez pas pour vous qui, grâce à vos directeurs, finirez bien un jour par comprendre que la charité fraternelle mérite aussi de retenir l'attention du chrétien.

Quand ils parlent de la chasteté, les prédicateurs disent volontiers : la belle vertu. Mais, gardez-vous de croire que, par là, ils veulent signifier que, de toutes les vertus, ce soit la seule belle et la seule nécessaire.

Je ne vous marchande pas les louanges qui vous sont dues et j'accorde que votre âme excelle en pureté. Seulement, concédez-moi aussi que les purs trouvent parfois, dans leur continence, de mauvaises raisons d'orgueil et de faux motifs d'une dureté excessive à l'égard de la commune humanité. Soyez indulgente aux pécheurs et aux tièdes ; et ne faites pas comme le pharisien qui ne venait au temple qu'en intention d'y prononcer son propre panégyrique Ah ! au lieu du publicain trop absorbé dans son repentir pour l'écouter et lui répondre, si sa femme qu'il battait, ses enfants qu'il scandalisait, ses amis qu'il trompait et, en général, toutes les victimes de sa méchanceté se fussent trouvés là et avaient pu faire entendre leur avis sur les félicitations qu'il se donnait, nous en aurions appris de belles sur le compte de ce monsieur bien pensant ! Sachez, ma fille, qu'il reste de sales recoins dans les vies les plus reluisantes. Aussi, prenez exemple du publicain ; humiliez-vous en songeant aux faiblesses qui vous restent ; ne vous mettez pas en tête qu'on pêche dès là qu'on n'agit pas de tout point comme vous ; et que, surtout, comme à d'autres, votre pureté ne vous serve jamais de prétexte pour n'être ni bonne, ni patiente, ni juste, ni même hélas ! simplement honnête.

Je le disais hier encore à notre instituteur : il ne faut pas viser à être un spécialiste, vu que les spécialistes courent risque de devenir des ignorants et d'accroître démesurément leur sottise native. Je vous le recommande à plus forte raison à vous qui cheminez dans les voies ascétiques : ne vous spécialisez pas outre mesure, ne jetez point votre dévolu sur un précepte évangélique à l'exclusion des autres, et retenez qu'on n'est nulle part, au point de vue spirituel, tant qu'on n'a pas atteint une bonne moyenne dans la pratique de toutes les vertus commandées par Jésus.

La charité est au premier rang de celles qu'il inculquait de préférence à ses disciples. Il voulait même que l'amour fraternel servit de signalement à tous les siens. Mais, pour aimer, il faut d'abord être de bonne humeur. Félicitez-vous tout de bon d'être au service de Dieu et ne gardez aucune aigreur des sacrifices que vous avez dû consentir

à la vertu, J'irai même plus loin. Quand vous vous livrez au jeûne ou à quelque mortification, ne prenez pas un air renfrogné qui ôte aux autres l'envie du jeûne et de toute pénitence. Lavez au contraire votre tête, brossez vos dents, parfumez-vous pour sentir bon, et vos frères, qui ne demandent qu'à trouver la joie, délaissent les faux plaisirs du monde pour aller à vos côtés goûter le bonheur d'être à Dieu.

Vous êtes chaste et mortifiée, Caroline ; il ne vous manque plus que de devenir charitable, et vous serez parfaite. Appliquez-vous à aimer votre prochain et à le laisser en paix. La médisance et la calomnie ne se justifient point par la mauvaise humeur de celui qui les profère. A ce compte-là, les manchots pourraient couper un bras à ceux qui en ont encore deux et tous les jaloux seraient autorisés à mettre du poison dans le café de ceux qu'ils estiment trop heureux. Les filles de joie, disait Jésus aux Pharisiens, vous devanceront dans le royaume de Dieu. Souffrirez-vous, mon enfant, que des institutrices officielles et des échevins socialistes vous dépassent en bonté et charité, c'est-à-dire en esprit chrétien ? Non, vous ne le souffrirez pas, et vous retiendrez toujours, conturière de bonne volonté, que Dieu vous mesurera à l'aune dont vous-même vous aurez usé pour le prochain.

Priez pour moi qui souhaite tant que vous soyez bientôt sainte.

LUCIEN-JOSEPH PECQUET. »

Pour copie conforme : OMER ENGLEBERT.



Chronique Coloniale

Frappe, mais écoute !

Nos premières grenades de la guerre, en 1915, étaient des ustensiles bien dangereux. Ces boîtes à « pla'a » bourrées d'explosif, qu'on balançait au bout d'une ficelle, allaient faire quelquefois (du moins nous voulions l'espérer) des ravages chez l'ennemi. Mais quelquefois aussi cela vous filait droit vers le ciel pour venir retomber sur la tête de l'opérateur.

L'ironie est une arme du même genre : je viens encore d'en faire la triste expérience. Dans ma dernière chronique à cette *Revue* (1), je protestais contre un projet lancé ici même : céder l'Est Africain à l'Italie pour y avoir un meilleur voisin que n'est l'Angleterre et que ne pourrait être l'Allemagne. Je protestais parce que — les auteurs du projet semblaient l'avoir oublié — l'Est Africain ne comprend pas seulement le Tanganyika Territory, qui est anglais, mais aussi le Ruanda-Urundi, qui est belge ; parce que la conquête de ce pays a coûté à la Belgique plus de sang que celle du Congo ; parce que le Ruanda-Urundi est, en soi, une des belles provinces de la colonie ; et parce que le Katanga affamé a, de ce grenier inépuisable, un absolu besoin.

Si le projet de cession à l'Italie n'avait été que malencontreux, ce simple appel au bon sens aurait suffi. Mais le débat avait quelque chose de comique. La *Revue Catholique* ouvrait, somme toute, ses colonnes à une discussion très courtoise sur le point de savoir à quelle sauce nous devons nous faire manger.

— « J'ai horreur de la sauce anglaise ; vous ne voulez pas de l'allemande. Que faire ? Eh mais, c'est bien simple : si on se mettait d'accord sur une troisième ?... Il doit y avoir moyen de trouver ça ?... Voyons, en cherchant bien ?...

L'italienne, par exemple ! Qu'est-ce que ça vous dirait, l'italienne ? »...

— « La sauce italienne ? Hum !... Enfin, à la rigueur... pour ne pas vous désobliger... si vous y tenez absolument... je veux bien, moi ! Cela vaudra toujours mieux que l'autre ! »...

Ce tour d'Europe à la recherche d'un héritier acceptable m'avait paru de la plus amusante fantaisie ; et c'est ce qui m'a perdu. Car, me souvenant que le rire tue, j'ai voulu achever l'adversaire à coups d'ironie — en poursuivant la conversation :

— « L'Italie ? Non. J'ai mieux que ça. Devinez : je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... Vous renoncez ?... La Pologne, parbleu !... Songez-y donc : dix mille mares polonaises pour un franc, quand il faudra payer, dans l'Est Africain, nos achats de vivres pour le Katanga. Hein ? Qu'en dites-vous ? — Tandis que la lire monte ! »...

* * *

Cela me paraissait assez clair ; je croyais la grenade bien lancée. Eh bien, pas du tout : elle me retombe sur le nez.

Certains, dans leur rage de suicide, se sont raccrochés à ma bouffonne proposition comme ces grenouilles que les gamins pêchent avec n'importe quoi, une épingle tordue amorcée d'un quelconque petit bout d'étoffe rouge :

— Céder à la Pologne ?... Mais, au fait, pourquoi pas ? On pourrait trouver plus mal... Va pour la Pologne...

D'autres, devant mon inexplicable volte-face, n'ont trouvé à m'adresser qu'un douloureux et indigné *tu quoque* : Vous aussi, malheureux, vous trahissez la cause ! Et vous aviez commencé par la défendre !...

Décidément, je suis malhabile à manier l'ironie. Mais aussi, pourquoi la gourde haïtienne n'a-t-elle pas suivi la dégringolade du marc polonais ? J'aurais mis « Haïti » à la place de « Pologne » — et tout le monde aurait compris...

* * *

Il y a pis. Non seulement je n'ai pu réussir à me faire comprendre ; il paraît maintenant que je n'avais rien compris moi-même. Je suis parti en guerre contre des moulins à vent.

M. Jules Leclercq et M. Pierre Daye se défendent d'avoir jamais songé à abandonner notre conquête. J'ai mal lu : tant mieux ! Je dis *mea culpa* et fais amende honorable. Mes deux correspondants sont des nôtres : que les partisans de l'abandon n'invoquent plus leur autorité. En fonçant sur d'imaginaires ennemis, j'ai découvert des alliés méconnus. Je leur ai donné l'occasion de lever leur visière et de préciser leur pensée que d'autres, peut-être, avaient interprétée comme moi ; tout le monde m'en saura gré. On envisageait bien une cession ; mais c'était celle du Tanganyika Territory. Au lieu d'un lambeau de la patrie, il ne s'agissait que de la peau de l'ours ; la proposition dangereuse devient une spéculation innocente. Sur la seule question qui importe, mes deux « adversaires » pensent comme moi : nous ne pouvons pas céder le Ruanda-Urundi. Et pour bien montrer que nous n'avons jamais cessé de nous entendre, M. Pierre Daye résume sa thèse en une question : « Ne jugez-vous pas plus rassurant d'avoir pour voisins d'un côté des Italiens et de l'autre des Anglais, que des Anglais partout ? »

Question délicate, s'il fallait y répondre ; mais j'en éviterai l'embarras en faisant remarquer qu'elle est mal posée. Per-

(1) *Gribouille et l'Est-Africain*, n° du 20 avril 1923.

sonne, en effet, ne s'arrêtera un seul instant à cette hypothèse : la cession à une tierce puissance du Tanganyika Territory *sans le Ruanda-Urundi* ; pas plus que je ne soupçonnais M. P. Daye de vouloir donner à l'Italie le Ruanda-Urundi *sans le Tanganyika Territory*. A mon tour de poser la question sous une forme un peu différente — telle qu'elle doit l'être : « N'est-il pas plus rassurant de nous voir nous dans le Ruanda-Urundi, et les Anglais dans le Tanganyika Territory, que les Italiens dans toute l'ancienne colonie allemande ? »

Posée ainsi, la question n'a plus rien d'embarrassant ; et M. Pierre Daye y répond comme moi.

En effet, nous étions d'accord.

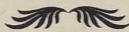
* * *

Voilà donc une polémique close. J'en sors battu, à plate couture ; en se jouant, mes adversaires ont paré mes coups. Et ceux qui ont pris au sérieux ma proposition polonaise m'ont écrit des lettres indignées. Que dire dans l'effondrement d'une pareille défaite ?

« Frappe, mais écoute ! » — Non, cela ne suffit pas : je tends l'autre joue ! je crie bravo ! — surtout si la finale de mon article vous a mis en colère parce que le reste vous avait convaincus. —

Bravo ! Il y a donc enfin quelque chose de changé ! Il y a trois ans, des coloniaux éminents pouvaient envisager, sans indigner personne, l'abandon de nos conquêtes dans l'Est Africain. Aujourd'hui, ceux qu'on soupçonne de vouloir céder le Ruanda-Urundi à l'Italie protestent contre ce soupçon ; ceux qu'on soupçonne — comme moi — de vouloir le céder à la Pologne, succombent sous l'indignation publique. Tout va bien ! Vous me voyez vaincu et satisfait. La victoire m'échappe ; mais il n'y a plus de « cessionnistes » : j'ai remporté une magnifique défaite.

PIERRE RYCKMANS.



Pour comprendre l'Angleterre

La situation internationale de l'Angleterre traverse la crise la plus grave qu'ait connue l'histoire de ce pays. La plupart des Anglais sentent la chose instinctivement. Pour la petite minorité qui connaît les faits et qui est à même de comparer la situation présente avec les crises qu'a traversées l'Angleterre dans le passé, la chose est aussi tangible que le sont les objets matériels. Cette minorité est aussi consciente du « choc » que l'homme qui tombe par-dessus bord est conscient du « choc » ; aussi consciente du danger qu'un homme surpris par le brouillard dans les Alpes est conscient du danger.

Un « choc » ne prélude pas nécessairement à une ruine immédiate ; et tout danger n'est pas un danger d'immédiate catastrophe. La menace que nous sentons planer sur nous est celle d'un déclin économique prochain, ce qui, pour une société complètement industrialisée, où tout le prolétariat et les classes moyennes salariées dépendent

des quelques maîtres du capital organisé, est une menace de mort. Un déclin économique serait autrement grave pour la Grande-Bretagne du *xx^e* siècle qu'il ne le fut pour l'Espagne du *xvii^e*. Pareil déclin nous vaudrait tout d'abord la tentative de sauver le navire par des impôts exagérés et par des lois draconiennes (cette tentative commence sous nos yeux) ; puis viendront (n'a-t-on pas déjà commencé cela aussi ?) les prélèvements sur la richesse « superflue » à l'effet d'entretenir des familles dont le travail ne peut être utilisé ; une rapide diminution de population suivra par l'émigration d'abord, par des moyens bien plus tragiques ensuite.

Notre situation, comme tout phénomène économique complexe, est due à une multitude de causes : la destruction du marché russe ; le tribut que nous devons payer aux États-Unis ; la fatigue, une fatigue plus morale que physique, non seulement celle qui suit la grande guerre, mais une fatigue consécutive à notre expansion en étendue, en quantité, en travail, à travers trois générations.

Parmi les causes qui nous mettent en danger, d'aucunes peuvent être écartées, d'autres nous trouvent absolument impuissants. C'est ainsi que la destruction de notre agriculture, ce grand facteur de déchéance, pourrait être empêchée par un acte intelligent de la volonté nationale, tandis que, contre les coups portés à la puissance navale par l'aéroplane et le sous-marin, il n'y a rien à faire.

Le principal facteur du problème (bien qu'il ne soit pas le facteur le plus permanent), le plus obvie, celui qui frappe davantage l'imagination des classes cultivées et qui ont voyagé à l'étranger, c'est l'instabilité de l'Europe. Les variations, parfois fantastiques, des changes troublent et paralysent les échanges. L'incertitude politique empêche toute prévision en matière de placement de capitaux.

* * *

Le symbole le plus clair et le plus simple de cette situation est la dernière phase du duel qui met aux prises (depuis soixante-dix ans) la France et ce qui reste d'un empire prussien avec son centre artificiel à Berlin.

France et Prusse ne sont évidemment que des chefs de file. Polonais, Roumains, Tchèques sont avec la France, d'autres encore, mais indirectement. Une forte puissance financière internationale soutient la Prusse, qui a pour elle aussi l'orgueil germanique fier de sa culture. Toutefois c'est l'opposition Paris et Berlin, France et Prusse qui frappe davantage. L'apaisement de cette lutte est devenu l'objectif naturel de toute science politique pressée et de toute politique financière tout aussi pressée.

L'occupation de la Ruhr fut un symbole de cette querelle, et voilà pourquoi les forces politiques et financières se sont concentrées sur ce seul point.

Il est notoire que la politique hésitante adoptée par l'Angleterre depuis le 11 janvier dernier, date de l'entrée des Français dans la Ruhr, a conduit la Grande-Bretagne dans un cul-de-sac.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait plus moyen d'en sortir, mais cela signifie qu'il n'est plus possible de continuer dans la voie où l'on s'est engagé. Il faut tenter quelque chose d'autre. C'est sur ce « quelque chose d'autre » que porte le débat actuel. La note du 11 août n'apporte rien de neuf encore : c'est l'ancien murmure querelleur sans plan aucun.

Le plus difficile pour nous, Anglais, dans nos débats politiques modernes est de voir les choses telles qu'elles sont. Je dis « le plus difficile », parce que la suggestion par la presse a

atteint un tel degré de « déformation », de « caricature », que les hommes, citoyens d'un même pays, vivent côte à côte, dans plusieurs mondes irréels distincts. Tel homme qui lit l'organe d'un millionnaire ignorant vit dans telle illusion. Son voisin d'en face qui lit le journal d'un millionnaire hostile au premier, et tout aussi nul, vit dans une illusion exactement contraire. Il en résulte que le jugement sain est rendu bien plus difficile qu'il ne l'eût été si nos pères s'étaient trouvés en face des mêmes problèmes. Il suffit, comme preuve de ce que j'avance, de considérer avec quelle vigueur on affirme chaque jour dans les deux camps que « toute l'Angleterre » est, d'après les uns, en faveur de Berlin et, d'après les autres, en faveur de la France.

Quels sont les faits ? Le premier fait, c'est que la France est entrée dans la Ruhr pour saisir un gage et exercer une pression qui, finalement, lui fera recouvrer une partie au moins des sommes énormes dépensées par elle pour la restauration des régions dévastées de ses plus riches provinces. La politique enfantine de reculer d'année en année le paiement des réparations dans l'espoir d'une rapide banqueroute de la France était évidente. La finance internationale, intéressée non pas dans l'agriculture française mais dans l'industrie allemande, est indifférente à pareille banqueroute.

Les Français se sont rendu compte qu'on voulait leur ruine. Énergiquement ils ont refusé de se laisser faire et ils ont occupé la Ruhr. Ce faisant, ils ne risquaient pas de toucher moins, certains qu'ils étaient, qu'à laisser aller les choses, ils ne toucheraient rien. Par la Ruhr on aurait peut-être (et probablement on aura) quelque chose.

Deuxième considération : empêcher que la culture allemande ne devienne trop puissante et dangereuse pour les voisins est, et doit toujours être, un axiome de la politique française. Cet axiome est un élément permanent de la vie nationale française, comme le désir de la suprématie des mers est un élément permanent de la vie nationale anglaise. Cette politique peut laisser indifférent, elle peut irriter, elle peut même exaspérer l'étranger, — comme d'ailleurs la politique anglaise de la suprématie navale — elle est une nécessité nationale.

Des deux objectifs français : la prise de gages contre une agression et pour des réparations, et l'opposition à une unité militaire allemande commandée de Berlin, le premier est le plus immédiat et le plus urgent. Si la France n'obtient pas le paiement des réparations, paysans et petits bourgeois qui ont prêté leurs économies au Gouvernement seront ruinés. Que si bientôt, dans un an ou deux, des paiements allemands, obstinément refusés jusqu'à présent, sont effectués, les intérêts des emprunts français seront garantis, et le danger d'une insolvabilité française se trouvera écarté. Nous savons tous qu'un mobile de cet ordre est plus pressant qu'une raison de haute politique historique. Il faut que les masses françaises soient payées ou qu'elles fassent faillite.

* * *

Les Français seraient entrés dans la Ruhr malgré tout ce qu'eût pu faire l'Angleterre. Seule une menace de guerre de notre part eût pu les en empêcher. Or aucun politicien n'oserait proférer pareille menace. Elle soulèverait une telle tempête et nous attirerait une telle humiliation que le fiasco de Chanak en deviendrait insignifiant. Par profession, les politiciens vivent très éloignés de l'opinion publique. Ils n'en sont toutefois pas isolés au point de croire que l'Anglais « moyen », qu'il soit ouvrier, employé ou boutiquier, désire refaire connaissance avec la guerre, au profit des banques et

de leurs hypothèques sur l'industrie allemande. D'autre part, tout observateur de sang-froid accordera que l'opinion publique — en tant que distincte de la politique — est actuellement très divisée en Angleterre en face du problème franco-allemand. Il est faux de parler d'une petite « minorité franco-phile » ou d'une petite « minorité germanophile ». La vérité c'est qu'il y a actuellement en Angleterre une masse imposante — dont il n'est guère possible de déterminer l'importance exacte — qui sympathise nettement avec la culture allemande dans son opposition à la France, plus particulièrement avec la culture allemande telle qu'elle fut organisée depuis une génération sous l'hégémonie prussienne et sous la férule des capitalistes de Berlin, de Hambourg et de Francfort.

Cette mentalité a plusieurs causes.

Il y a une sympathie que l'on pourrait appeler racique ou religieuse, suivant l'idée que l'on se fait de l'histoire ; une sympathie dérivant de l'indubitable vérité que ceux qui sentent ainsi se trouvent bien plus « chez eux » à Berlin ou à Francfort (et plus encore à Hambourg), qu'à Bruxelles ou à Lille.

Une autre partie de l'opinion anglaise, très importante aussi, et très active (vous la rencontrez partout, dans les conversations, dans les lettres aux journaux, dans mille et une manifestations de la vie journalière) s'oppose nettement à la précédente et sympathise avec les Français, surtout parce que les Français luttent encore contre ceux qui pendant la guerre furent nos ennemis.

Cette opinion a, elle aussi, plusieurs causes.

Ceux qui connaissent et aiment la France et s'y sentent « chez eux », sont très peu nombreux. Les Français ont été nos ennemis durant des siècles. Leur culture est très différente de la nôtre. Pendant au moins cinq siècles ils ont été à nos yeux l'étranger-type, et donc absurde, l'adversaire-type, et donc haï. Si le nombre de ceux qui connaissent et aiment la France est petit, l'antipathie pour la culture allemande et l'hégémonie prussienne est très générale. L'étonnant est peut-être que cette antipathie ne soit pas plus générale encore.

La guerre sous-marine à outrance, le massacre des civils dans des villes ouvertes, l'introduction du « poison » dans la guerre moderne, le cynisme de l'attaque en 1914, sans compter les atrocités particulières (comme le meurtre du capitaine Fryatt) ont laissé une impression durable.

Quand alors on vient dire qu'il faut, après la guerre, comme après toute querelle, déposer la haine, on vous répond que cette guerre n'était pas une lutte ordinaire, que le souvenir reste vivace de crimes répétés et cyniquement exaltés, et que ces crimes sont impardonnables.

Quiconque est à même de sonder l'opinion populaire, vous dira combien pareil sentiment est largement répandu. Est-ce le sentiment d'une majorité ? C'est probable, quoique incertain. Ce qui est certain, c'est que cette mentalité est assez générale pour rendre impossible une politique ouvertement et totalement pro-allemande et anti-française.

* * *

Opinion, mentalité, ne sont toutefois que du sentiment. Quelque puissante que soit cette force sentimentale pour soutenir une politique, elle ne peut remplacer une politique. Et derrière toute politique définie il y a plus d'intérêt que de sentiment.

Pour l'exprimer autrement je dirai que l'amour qu'on porte à son pays est d'une espèce différente, et d'une force incompa-

ramblement supérieure, à l'affection (ou à la répulsion) que l'on ressent pour un pays étranger.

Un groupe réduit mais très puissant d'Anglais patriotes est convaincu que l'intérêt national exige que la Grande-Bretagne essaie d'arrêter le développement de la puissance française et de réduire autant que possible le paiement des réparations à la France et à la Belgique. Cette conviction patriotique coïncide avec l'opinion de la poignée d'hommes (dont la moitié ne sont pas Anglais) qui dirige la haute finance et dont la puissance est bien plus grande encore.

Cette attitude, dont je viens de parler, est celle d'un très petit nombre, en tant qu'attitude patriotique raisonnée, mais elle est certainement l'attitude de la majorité des hommes riches qui dirigent notre ploutocratie et qui disposent des meilleurs moyens d'action. Voilà pourquoi le gros de la presse et le gros des politiciens se trouvent de leur côté.

C'est également l'attitude de bon nombre d'hommes riches que meuvent uniquement des raisons patriotiques.

En matière de réparations, il est clair que si on accorde une priorité pour la restauration des régions dévastées en France et en Belgique, l'Angleterre y perd.

Supposons par exemple que l'industrie allemande ait, un certain nombre de millions de kilos de sucre prêts pour l'exportation. Le jeu normal du commerce international, amènerait ce sucre en Angleterre à la suite de l'échange général de produits et de services entre la Grande-Bretagne, l'Argentine, les Indes, l'Italie, etc... En contre-partie l'Angleterre exporterait des marchandises vers toutes les parties du monde pour une valeur approximativement équivalente.

Le paiement des réparations vient mettre un bâton dans les roues. Il empêche le jeu normal des échanges et cela au profit d'un seul bénéficiaire.

Que dirait l'étranger si l'Angleterre s'adjugeait mettons la moitié des exportations d'Argentine, sans contrepartie commerciale ?

Tout paiement de réparations nuira aux intérêts anglais. Voilà pour l'argument patriotique.

* * *

Bien que la finance internationale ne se soucie guère de l'Angleterre, elle soutient évidemment l'argument patriotique. Cette finance est plus puissante que n'importe quelle force nationale, et elle est absolument indifférente à la position de la France et de la Belgique. Elle ne se préoccupe pas du tout de la bourgeoisie ou de la classe agricole de ces deux pays. Son personnel est en majorité de formation allemande et elle est convaincue que la culture allemande organisée sous l'autorité de la Prusse et des anciens chefs (mi-allemands et mi-juifs) de l'Empire a l'avenir pour elle. Elle est convaincue aussi que la civilisation traditionnelle agonise, que la civilisation agricole, représentée par la France et par la Pologne, se meurt. Tel est indubitablement le préjugé de la finance internationale.

D'autre part, dans tout le pays l'objectif de la finance est de capter, à son profit, le surplus de la production des millions de travailleurs. Elle est donc nécessairement l'adversaire des paysans français et belges qui tentent d'écrêmer à leur profit la production allemande au détriment manifestement évident de la finance internationale.

Des intérêts personnels sont également en jeu. D'importantes immobilisations de capitaux dans des entreprises allemandes ont été faites par des capitalistes habitant l'Angleterre.

L'intérêt indirect est plus grand encore quand nous consi-

dérons que l'arrêt ou la saisie de telle usine allemande provoque un ensemble de perturbations qui aboutissent en fin de compte à réduire le dividende de telle banque anglaise.

Que faire ? Ce ne sont pas les réponses qui ont manqué à cette question. Aucune n'a abouti parce que aucune n'a tenu compte d'une loi essentielle dans les négociations de ce genre et qui peut s'énoncer comme suit : dans toute rivalité il faut considérer l'adversaire non seulement d'après l'idée que vous vous en faites, mais aussi d'après l'idée qu'il se fait de lui-même.

On a proposé comme solution que l'Angleterre établisse publiquement sa position vis-à-vis de la France et de la Belgique et crée un courant d'opinion universelle en sa faveur. La chose a même été formulée plus stupidement parfois quand on nous dit que l'opinion mondiale est déjà en notre faveur. Quiconque a voyagé beaucoup depuis l'armistice ne peut que rire de pareille illusion.

L'opinion des Italiens, par exemple, est qu'ils vivent sous la menace d'avoir à rembourser à l'Angleterre une dette qu'ils ne s'estiment pas obligés de payer ; ils trouvent aussi que le change est une bien lourde charge. Ils ne soutiendront certainement pas l'Angleterre à moins que celle-ci n'y mette le prix.

L'opinion des Etats-Unis a été formulée il y a plusieurs mois déjà et rien ne fait prévoir qu'elle changera d'ici peu. Cette opinion est hostile à une intervention en Europe et n'a aucune sympathie spéciale pour les intérêts anglais. Les Etats Scandinaves et la Hollande sympathisent naturellement avec l'Angleterre à cause de leur situation commerciale. Si Français et Belges sont payés, ils ont tout à perdre et rien à gagner. Sans compter qu'ils ont un faible pour une Allemagne qui, pendant une génération, fut la première puissance germanique. Mais la Scandinavie, ce n'est pas le « monde ». Loin de là. Édifier une politique sur la fiction d'une opinion mondiale qui serait favorable à l'Angleterre est une œuvre vaine. Cette opinion est inexistante.

Une politique basée sur une menace de guerre est tout aussi impossible. La guerre moderne mobilise toute la population d'un pays. On ne pourra donc recourir à l'*ultimo ratio* que si la population est vraiment emballée sur une question.

Il n'y a pas trace de cela en Angleterre en ce moment et nous ne pouvons donc parler à la France avec, derrière nos exigences, une menace de guerre.

Il n'y a que deux manières de faire pièce à un rival puissant. L'une consiste à acquérir des alliés contre lui, en les achetant. Ce fut la méthode de Pitt contre Napoléon. L'autre, est de proposer au rival un pacte d'alliance, mais dans le but de limiter son action. « Je marche avec vous pour telle ou telle affaire, mais à la condition que vous vous absteniez de telle ou telle action ». Ce fut la méthode du grand Lord Salisbury et de ses prédécesseurs en traitant avec la Prusse après ses victoires.

Comme il n'y a que ces deux manières-là, il faut que l'Angleterre choisisse entre elles en prenant position vis-à-vis du groupe français en Europe, c'est-à-dire (au moins) Paris, Bruxelles, Prague, Varsovie et la nouvelle puissance roumaine.

Jusqu'à présent on n'a appliqué ni l'une méthode ni l'autre.

HILAIRE BELLOC.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.

Notes sur les Sacrements

Le Mariage ⁽¹⁾ 3455

Chaque sacrement a sa physionomie spéciale : celle du mariage est certainement de n'avoir pas l'air d'être un sacrement ; tellement peu l'air que, si la plupart des hommes savent ce que c'est que de se marier, très peu savent ce qu'est le sacrement de mariage.

Car le mariage ressemble à tout ce qu'on veut, sauf à un acte religieux ; et l'on a beau jouer des marches nuptiales dans les églises, les remplir de fleurs blanches et de palmiers, en couvrir le pavement de tapis rouges, le mariage garde l'allure profane et, luttant contre l'ambiance spirituelle, travaille à faire de l'église un salon, avec plus de succès quelquefois que l'Église n'en obtient lorsqu'elle tente de pénétrer d'esprit religieux l'union qui se consacre sous ses auspices.

Nous voudrions, non pas résoudre le conflit, — on ne le résoudra que dans la mesure où l'on pénétrera les chrétiens le christianisme, — mais en indiquer la cause, et tâcher d'en léguir l'orientation à imprimer à notre conception du mariage.

* * *

Le mariage diffère des autres sacrements en ce qu'il n'est pas *que* sacrement. Il n'y a pas moyen d'être baptisé ou confirmé sans sacrement, il y a très bien moyen de se marier sans sacrement, et il y a même beaucoup plus de gens qui se marient sans sacrement qu'avec sacrement, des Chinois, des Indiens, des Indous, des Persans, des Arabes, des nègres et toutes espèces d'autres indigènes des cinq parties du monde, même quelques indigènes de nos pays, ceux qui ne sont pas baptisés.

Le sacrement de mariage n'a d'ailleurs pas toujours existé, les hommes se sont toujours mariés. Le sacrement ne date que de Notre-Seigneur : ce n'est pas bien vieux : dix-neuf siècles ; tandis que la science moderne s'amuse à ajouter des zéros aux six mille ans de vie que la tradition biblique attribue au genre humain !

Le mariage c'est simplement l'échange de volontés, le contrat par lequel un homme et une femme se donnent l'un à l'autre d'une façon durable. C'est cela, le mariage ; ce n'est pas bien compliqué — aussi que c'est vite fait ! — et ça se trouve partout.

Alors le sacrement de mariage ?

Bon ! que voulez-vous que ce soit ? C'est encore cela. Le mariage ne peut pas cesser d'être le mariage, parce qu'il devient un sacrement ! Le mariage est l'acte d'accord des volontés, l'acte par lequel les époux se donnent l'un à l'autre ; il ne peut pas devenir, parce que sacrement, l'acte par lequel ils se parent ! Sacrement ou pas sacrement, le mariage reste le mariage.

Sur quoi, on ne comprend plus. Si le mariage reste la même chose, à quoi sert-il d'en faire un sacrement ? et si le sacrement y change rien, où est le sacrement ? Dans la bénédiction du mariage ? Mais non, la bénédiction n'est pas le mariage, c'est bien autre. Dans les prières que l'on récite ? Mais non encore, des prières ne sont pas un contrat. Drôle de question bien certainement et où l'on ne voit pas clair.

* * *

Allumons notre lanterne ou tournons le commutateur, et

1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits*, du 15 juin et du 15 juillet 1923.

projetons dans cette confusion le faisceau lumineux des sains principes théologiques.

Le mariage religieux ou sacrement de mariage est le même acte humain que le mariage non sacrement ; c'est évident : le mariage consiste dans l'union des volontés, et les chrétiens se marient par cette union de volontés comme les payens.

Cependant cet acte du mariage qui est un acte civil comme beaucoup d'autres, a une importance plus grande que d'autres. Il est l'acte grave qui donne naissance à l'institution la plus auguste de la société humaine, la famille. Il mérite donc un respect tout spécial. Et c'est pourquoi, chez la plupart des peuples, le mariage est une institution sacrée qui s'accompagne de rites religieux.

L'acte constitutif de la famille est aussi d'une importance sociale particulière, parce que les membres de la famille sont solidaires les uns des autres. Il convient donc que le mariage soit authentiqué, et c'est pourquoi, presque partout aussi, il s'entoure de la publicité de formes solennelles.

Mais le christianisme est elle plus loin qu'aucune religion payenne. Il ne s'est pas borné à entourer le mariage de rites religieux, à l'accompagner de prières et de bénédictions, il en a fait un acte de religion, plus encore un sacrement, c'est-à-dire un signe qui produit *par lui-même* dans les âmes la grâce divine, du moment que ces âmes n'y sont pas rebelles.

La grâce divine descend dans l'âme des époux *par le fait* qu'ils échangent leurs volontés. Ce n'est pas le prêtre qui la fait descendre par sa bénédiction ; celle-ci est un accessoire ; c'est l'acte par lequel les fiancés échangent leur foi, cet acte-là et rien d'autre, qui constitue le sacrement.

Prodige extraordinaire, et qui déroute plus que d'autres par le caractère banal de l'acte qui en est l'instrument ! Une fois de plus, nous nous heurtons à cette pénétration du divin dans l'humain qui marque toute l'œuvre du Christ. Mais ici, il ne s'agit plus, comme dans les autres sacrements, de gestes et de paroles qui, tout en étant humains, sont cependant fixés en vue du sacrement et ne servent qu'à lui ; nous nous trouvons, cette fois, en présence d'une de ces institutions naturelles dont on trouve l'ébauche dans les sociétés les plus primitives. Et ce contrat, qui est un acte si entièrement, exclusivement humain, devient, dans l'Église du Christ, le signe de la grâce, canal de la divine infusion de vie, de forces, de lumière surnaturelles. Jamais le Christ n'a mieux montré que c'est de notre vie humaine qu'il veut forcer l'entrée, que sa vie, celle qu'il veut nous donner n'est ni contre, ni à côté de la nature, qu'elle est seulement au-dessus, ou plutôt qu'elle vise à soulever la nature au dessus d'elle-même, à en faire une surnature qui ne perde pas les vertus naturelles mais les épanouisse plus parfaitement.

* * *

Et voilà justement qui est dur à comprendre : c'est qu'un acte si naturel soit le sacrement de grâce ; voilà pourquoi le mariage, même catholique, tend presque irrésistiblement à prendre un caractère profane, et pourquoi l'Église a tant de peine à imposer aux noces la gravité qui sied à la majesté de l'action divine, sans enlever — ce qu'elle ne voudrait pas — à la cérémonie, le caractère de joie familiale qu'elle doit garder.

Il importe donc de dire bien haut, et, s'il le faut, de claquer sur les toits, ce qu'est le mariage chrétien et quelle en est la grandeur.

Grandeur divine. Cette union de l'homme et de la femme, voulue de Dieu, pour que se perpétue par elle la race élue des serviteurs de Dieu, devient pour le chrétien un acte de sa vie

divine. Il reçoit, en formant le contrat de mariage, une force divine qui va lui permettre de se sanctifier dans le mariage et d'aider les siens à se sanctifier. Et le mariage ainsi devient un pas dans la voie parfaite, le moyen de perfection de ceux qui ne sont pas capables d'appliquer le conseil de la chasteté ; il conduit à la sainteté, à l'union divine, comme la chasteté, par un chemin plus long peut-être, mais aussi sûr pour qui reçoit le mariage chrétiennement et le pratique de même. La famille, sanctifiée par le sacrement, devient une petite église, un foyer sacré de vie surnaturelle, où la Sainte Trinité vit dans l'âme de ses créatures et où le Saint-Esprit prodigue ses dons.

* * *

Puisque le sacrement est le mariage, puisqu'il ne se superpose pas, ne s'ajoute pas à lui, mais est lui, il s'ensuit qu'un chrétien ne saurait se marier sans recevoir le sacrement, et que tout acte qui ressemble à un mariage, ne l'est pas, s'il n'est pas le sacrement. Savoir si des chrétiens sont mariés ou s'ils ont reçu le sacrement de mariage, c'est tout un.

Or c'est l'Église qui règle l'administration du sacrement de mariage devenu, puisqu'il est sacrement, un acte religieux, — acte religieux et non acte accompagné de cérémonies religieuses : insistons là-dessus, — ressort du pouvoir de l'Église qui en règle es conditions souverainement. Le mariage, tel que l'Église l'a organisé, est ce qu'on appelle vulgairement le *mariage religieux*. Il est le seul mariage pour les catholiques. Le mariage a donc beau n'être que l'échange des volontés, celui-ci est inapte à produire ses effets en dehors des conditions légales.

D'où vient cela ? De ce que les sacrements font partie du patrimoine divin, et de ce que c'est à Dieu, non aux hommes, à Dieu et à son Église à régir le patrimoine surnaturel. De ce qu'en second lieu, le mariage, fondement de la famille, a une importance sociale trop considérable pour que l'autorité puisse s'en désintéresser. L'État règle très légitimement le mariage des payens ; l'Église règle celui des chrétiens. Il n'est donc pas possible à un chrétien de vouloir se marier sans vouloir se marier religieusement.

Un mariage civil ne peut être, pour les catholiques, qu'une formalité administrative. Qui dira les ravages que le mariage civil obligatoire et seul sanctionné par la loi civile, a causés aux âmes en Belgique ? Il a jeté la confusion dans les esprits, terni la pure splendeur du sacrement qui n'apparaît que comme une face d'un volet à retournement. Il était déjà si difficile de faire comprendre la beauté surnaturelle du mariage devenu sacrement ! La perfide formalité d'État-civil recouvre le mariage, sous le prétexte de le protéger, comme on couvre d'une housse un fauteuil doré, et l'on s'assied dessus rudement, sans se douter qu'on est sur un meuble de prix. Ainsi l'on se marie, passant des fleurs et des plantes vertes, de la musique et du discours de l'Hôtel de ville, aux fleurs et aux palmiers, à la musique et au discours de la paroisse, avec la hâte de rentrer pour l'heure du déjeuner, sans songer à la grande chose qui se passe dans l'âme, à l'Esprit-Saint qui y descend, Esprit d'amour, flamme de vie, germe de in que toute la carrière commune qui s'ouvre devant les époux doit épanouir en fleur de sainteté.

Abbé JACQUES LECLERCQ.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Une grande solennité mariale

Le monde, écrivait un rapporteur du Congrès Marial de 1921, pourrait s'appeler *imperium Mariae*, l'empire de Marie, la France *regnum Mariae*, le royaume de Marie, et la Belgique *feudum Mariae*, le fief de Marie. Appellation surabondamment justifiée, cette dernière, depuis la première évangélisation de notre pays, où fut dès lors implanté le culte marial jusqu'à nos jours où il ne cesse de s'affirmer par d'éclatantes manifestations. Parmi celles-ci il en est trois qui ont pris en ces derniers temps l'importance d'événements religieux d'ordre national, trois couronnements liturgiques de Madones célèbres : Notre-Dame du Rempart à Namur, le 20 juillet 1919, Notre-Dame de la Paix à Bruxelles, le 8 septembre 1921 et Notre-Dame de Chèvremont à Liège, le dimanche 9 septembre.

On sait que pleinement justifié pour les saints, l'emploi de la couronne l'est suréminemment pour la Vierge. Il est fait pour le diadème, le front de la grande triomphatrice, de l'Immaculée qui prit sur le dragon infernal la revanche de l'humanité. Il appelle le diadème le front de Celle que sa maternité divine a sacrée Reine de la terre et des cieux, Impératrice de l'univers, Celle qui réalise toute la majesté de ce titre, Reine des reines, comme son Fils est le Roi des rois. Lui décerner la couronne, c'est proclamer sa victoire totale sur l'esprit du mal, saluer sa souveraineté universelle, c'est représenter en quelque manière par une sorte de renouvellement mystique l'investiture royale qu'elle reçut au jour de son intronisation dans les splendeurs des cieux.

Faut-il le rappeler ? La couronne fut en usage dès la plus haute antiquité, on la trouve chez tous les peuples civilisés et il est des sauvages même qui ne l'ont pas ignorée. Orner le front, siège de la pensée, mettre de la beauté sur le signe de l'intelligence, c'est plus qu'un geste conventionnel, c'est une inspiration de la nature.

Emblème de supériorité, de puissance, de triomphe, de gloire, d'allégresse, c'est l'idée de victoire qu'elle suggère surtout, elle en est, chez les anciens, le prix ardemment disputé, aussi bien dans les jeux pacifiques du pentathlon que dans les jeux terribles de Mars.

Faut-il s'étonner que le christianisme se soit accommodé d'un symbolisme qui s'accordait si bien avec sa conception militante de la destinée, d'après laquelle la vie est comme une course dans l'arène de la vertu, le chrétien le coureur du stade spirituel ?

Aussi, la couronne se rencontre-t-elle naturellement dans les premières manifestations de l'art chrétien pour annoncer la victoire des fidèles endormis dans la paix du Seigneur sur les ennemis du salut. Dès la fin du deuxième siècle, les couronnes sont répandues à profusion par les peintres, les mosaïstes, les sculpteurs sur les tombeaux, les cintres des arcades, les voûtes des chapelles.

Bientôt même la figuration symbolique s'accroît et s'anime. Souvent la couronne est suspendue sur la tête des saints, parfois par une main sortant d'un nuage ou d'un nimbe crucifère, quelquefois par des colombes qui la soulèvent de leur bec, plus souvent par le Christ en personne.

Marie qui a tenu sur ses genoux le christianisme naissant, dont la douce figure s'est penchée sur le berceau de l'Église, a été tôt représentée, et déjà sur les parois des galeries de la Rome souterraine, mais ses images primitives ne sont pas couronnées encore. Plus tard elles apparaîtront ornées du nimbe, adopté comme indice de la participation à la gloire divine. C'est au VIII^e siècle qu'il fait son apparition et il sera bientôt complété dans les peintures par la couronne, tandis qu'un sceptre sera mis dans la main droite de la Vierge, pour affirmer sa qualité de Reine-Mère.

Mais à quelle époque faut-il faire remonter l'usage de placer sur les statues de Marie et des saints des couronnes de métal précieux ? Embarrassante question. Je la pose ici pour faire appel aux doctes. La mention la plus ancienne se trouve-t-elle chez Anastase le Bibliothécaire ? Rappelant la résistance énergique opposée par Grégoire II (731-741) aux attentats de Léon l'Isaurien, le premier persécuteur des saintes images, le fauteur de l'iconoclasme qui déchâma sur l'empire de Byzance cette lutte sanglante de plus d'un siècle, Anastase rapporte que l'intrépide Pontife ne se borna pas à frapper par ses décrets l'hérésie nouvelle, mais qu'il encouragea le culte des saintes icônes, éleva à la Vaticane une chapelle en l'honneur de Marie et lui dédia une statue « ornée d'un diadème d'or enrichi de gemmes. » Ce serait donc, au plus

tard, avant le milieu du VIII^e siècle, que cet usage s'introduisit et l'on ne peut douter de la vogue qu'il obtint par la suite.

Le couronnement pontifical et liturgique est d'origine moderne et son histoire est bien connue. Le comte Alexandre Sforza Pallavicini, de Plaisance, noble serviteur de Marie qui vécut dans la première moitié du XVII^e siècle, se sentit inspiré de consacrer une partie de ses revenus au couronnement des images de la Vierge. Par testament, en date du 3 juillet 1636, il légua au chapitre de Saint-Pierre un capital, à charge pour les chanoines d'en affecter le produit à la confection de deux ou trois couronnes par an et de pourvoir à leur imposition. L'acceptation du testament et son exécution périodique suggérèrent l'idée d'un cérémonial particulièrement solennel. Les Papes eux-mêmes exécutèrent le legs. C'est ainsi que Pie VII, en reconnaissance de sa libération, le 10 mai 1815, plaça en grande pompe sur la tête de Notre-Dame de la Miséricorde, vénérée près de Savone, la couronne d'or envoyée par le Chapitre de Saint-Pierre. Les Souverains Pontifes ne dédaignèrent pas non plus d'encourager la piété des fidèles en couronnant par l'entremise d'un prélat, délégué à cette fin par lettres apostoliques, les statues dont il conste qu'elles sont en possession de l'ancienneté, de la célébrité, de l'efficacité surnaturelle du culte dont elles sont l'objet.

Nous avons été souvent gratifiés de ce privilège, pour la première fois, je pense, en 1860, sous le pontificat de Pie IX, à l'occasion du couronnement de la Vierge Immaculée, célébré en l'église Notre-Dame des Jésuites, à Gand, par le Cardinal Gonella, nonce de Belgique.

Quelle est au juste la portée de ce geste liturgique ? D'après l'avis autorisé du Cardinal Billot, dans sa lettre du 26 août 1915, adressée au R. P. Mattéo, cette liturgie ne vise pas directement la Vierge dans l'image, mais plutôt l'image elle-même en laquelle il plaît à la Vierge de se faire préférentiellement invoquer et honorer. « Ce n'est pas, écrit même l'Eminentissime, l'image en tant que telle, que l'on entend couronner, mais c'est l'image en tant que miraculeuse, en tant que distinguée des autres images par une spéciale manifestation de la puissance et de la bonté de Celle qui y est représentée. »

* * *

Assurément la mignonne statuette — mesure-t-elle vingt centimètres ? — belle à force d'être aimée, que la main d'un jésuite anglais proscrit par Henri VIII plaça, il y a deux siècles et demi, à Chèvremont, sur un monceau de pierres ajustées au milieu des ruines d'un vieux château féodal, méritait à tous égards par la pérennité de son culte, par son immense popularité, par la dispensation extraordinaire et continue des bienfaits célestes, dont elle fut la source mystérieuse, les honneurs du couronnement pontifical et liturgique.

Chèvremont, colline inspirée, haut-lieu spirituel, terre d'élection, fort marial en face du fort de Chaudfontaine, dominant les vallées de la Meuse, de l'Ourthe et de la Vesdre, pouvait-on imaginer pour la Madone site plus pittoresque, piédestal aussi grandiose ? On y accède par l'ascension d'un calvaire, sentier rocailleux, même taillé dans le roc, sur les flancs escarpés duquel s'échelonnent sept édicules consacrés aux douleurs de la Vierge, et vraiment, parvenu à ce sommet abrupt, le pèlerin jouit d'un merveilleux panorama : vertes prairies, collines boisées, ruban d'argent de la Vesdre serpentant à travers les villages les plus riants, vallonnements profonds, moissons d'or et sombres frondaisons.

Faut-il s'étonner que pareille cime ait exercé de tout temps une attraction invincible ?

Habitat néolithique, castellum romain, château fort où vécurent Ansegise et Begge, où naquit Pépin de Herstal ; nid d'aigle de la race carolingienne d'où elle s'élança à la conquête chrétienne, abbaye bâtie par Pépin de Herstal, avec la première église dédiée à Sainte-Marie dans cette contrée, lieu de refuge où les populations terrorisées par les Normands emportent les chasses de sainte Gudule et de saint Remacle, pourquoi faut-il qu'au dixième siècle son imprenable forteresse devenue le repaire du brigandage en ait amené sa destruction complète sous Notger et que le silence de la mort ait succédé à partir de 986 aux chants sacrés et aux prières qui y retentissaient depuis 670 ?

Mais les dons de Dieu sont sans repentance, l'enfer en vain disputait à Marie son domaine. Ce furent des jésuites anglais, bannis pour leur foi, réfugiés à Liège où ils ouvrirent un collège, pépinière d'apôtres et de martyrs, que la Providence chargea de relever parmi les ruines séculaires de Notre-Dame du Château-Neuf, comme on appelait l'abbaye de Pepin, le culte de Marie. L'oratoire où ils abritèrent en 1688 la statuette depuis lors tant vénérée, porte à son frontispice cette inscription touchante : « Sancta Maria ora pro Anglia ». Le sommet béni devait se couronner d'un couvent de Carmes, les Frères

de Marie, et d'un beau temple bâti par leurs soins, qui ont tant contribué l'un et l'autre depuis bientôt un demi-siècle à l'édification des pèlerins.

Grâce à leur zèle infatigable, le culte de Notre-Dame de Miséricorde c'est le vocable de la Vierge chèvremontoise, n'a pas cessé de prendre de nouveaux accroissements en corrigeant dans la mesure du possible ses inévitables déviations populaires. Elle est pour cette vaste contrée si populeuse la Bien-Aimée, la Mère à laquelle on s'empresse de porter les nouveau-nés, que visitent régulièrement au lendemain du grand jour les premiers communians, *pâquets* et *pâquettes*, le recours à l'heure de la souffrance, le réconfort dans l'épreuve, l'abri dans le danger, l'ancre de salut des désespérés, la bouée de sauvetage des naufragés de la foi. Sa clientèle est immense dans les profondeurs du peuple et sur les hauteurs sociales. Seul le ciel connaît le nombre de ceux pour qui le modeste oratoire, où l'on vient parfois la supplier pieds-nus, fut le hâvre sauveur. Seule Marie connaît les larmes qu'y ont répandues tant d'égarés brisés par le repentir. Oh ! la petite Vierge compatissante ! C'est à vos pieds qu'on retrouve paix, force, lumière, courage. Sans vous, on ne peut vivre, avec vous mourir c'est vivre enfin !

* * *

Après cela, vous concevrez aisément que le couronnement fut un splendide triomphe qui continue d'ailleurs à se dérouler pendant une octave solennelle de pèlerinages. Je n'ai pas à refaire ici le tableau tracé avec autant de précision que d'élégance par la plume du rédacteur en chef de la *Gazette de Liège*. Je n'y veux relever qu'un trait. La scène fut d'une incomparable beauté : sur l'esplanade légèrement inclinée en amphithéâtre, dix mille assistants où se confondaient tous les âges, tous les rangs ; sur l'estrade au fond de laquelle se dressait l'autel, une couronne de Pontifes et d'Abbés mitrés, des prélats dignitaires de la Cour pontificale, une délégation importante du chapitre de la cathédrale liégeoise, une phalange compacte de religieux de tous ordres, la tribu sacerdotale largement représentée. Le spectacle était magnifique, le soleil, ce grand artiste, y versait ses splendeurs, faisait étinceler les ors des vêtements liturgiques, les diaprures des costumes de chœur, allumait une flamme aux couronnes, à la croix, aux chandeliers, aux étendards, et toute cette magnificence symbolisait à merveille l'éclat de la Cour mariale et l'allégresse des âmes. Au moment où le vénérable Evêque de Liège déposa sur le front de l'Enfant-Dieu et de la Vierge les deux minuscules couronnes ruisselantes de pierreries, puis suspendit au sommet du dais le diadème serti de gemmes à sa base, ourlé de perles du Japon sur ses branches et s'amortissant en globe crucifère, à ce moment attendu avec impatience, des détonations éclatèrent, les cloches sonnèrent à toute volée, le *Magnificat* aurait dû retentir, mais la foule eut un mouvement admirable. Retenue par le respect, impressionnée par la grandeur du spectacle, elle ne poussa pas de cris et peut-être, l'émotion qui l'étreignait eût étranglé dans sa gorge l'acclamation populaire, elle applaudit, les larmes dans les yeux, elle applaudit avec passion sa Reine, sa petite Reine sur laquelle le Pontife octogénaire penchait sa tête blanche pour mettre sur le front de la Bien-Aimée la petite couronne au nom du Père commun des fidèles comme un honneur suprême, sans doute, comme une respectueuse et tendre caresse, aussi.

J'ai compris une fois de plus ce qui restait de foi profonde, de catholicisme ardent dans ce peuple de la Wallonie indéfectiblement attaché à Marie, au Pape, à l'Église et qu'on n'en sépara jamais.

J. SCHYRGENS.

En Irlande

Pendant que l'Europe s'empêtre de plus en plus dans l'inextricable Traité de Versailles, qui semble avoir été inventé par Wilson pour la ruiner au profit de l'Amérique, on ne remarque pas assez que tout à l'ouest de ce trop vieux continent est en train de se former une nation nouvelle, l'Irlande.

Voici un livre (1) qui nous apporte sur ce pays à la fois si proche et si éloigné parce que peu connu, des précisions du plus haut intérêt. L'auteur en est une femme qui écrit dans une belle langue française. Elle a eu le courage de parcourir les routes d'Irlande en pleine guerre d'indépendance et en pleine guerre civile. Elle a connu, elle a vu de près les chefs des opprimés, les chefs des oppresseurs. Elle les a interrogés, elle a recueilli de leurs bouches la thèse irlandaise et la thèse

(1) SIMONE TÉRY, *En Irlande*. De la guerre d'indépendance à la guerre civile (1914-1923). Un vol. in-8° de 284 pages. — Paris, Ernest Flammarion. — Prix : 7.00 francs.

anglaise. Mieux que toutes les observations abstraites, ces impressions directes des hommes et des choses font connaître et comprendre l'Irlande. Ce qui a frappé cette Française, ce sont non seulement les ruines récentes, mais aussi les ruines d'autrefois. Elle a traversé des villages à demi morts, dont quelques maisons seulement étaient habitées. Jamais elle n'avait vu un tel spectacle. Et elle conclut que c'est le résultat du pire gouvernement qu'on puisse imaginer. Les maîtres de l'Irlande l'ont tellement appauvrie que les habitants mouraient de misère ou émigraient en masse. L'Irlande, dont la natalité est une des plus fortes de l'Europe, est pourtant le seul pays qui ait vu sa population diminuer de moitié. Sept siècles de tyrannie ont fait de ce peuple un fantôme de peuple.

Tout en voulant rester impartial, l'auteur ne peut cacher son admiration pour les opprimés et son horreur pour leurs bourreaux qui ont su rivaliser, dans les raffinements de cruauté, avec les inoubliables tortionnaires qui opéraient en Belgique sous le gouvernement de von Bissing. L'auteur cite le cas de Thomas Ashe, un des héros de l'insurrection, qui commença à faire la grève de la faim, fut alors soumis au gavage et, au cours de cette horrible opération qui rappelle les plus sinistres « questions » du moyen âge, tomba en syncope et mourut le soir même. Puis c'est ce brave Egan qui, condamné à être pendu, fut finalement relâché, mais après que son gardien lui eut infligé cette torture morale de lui annoncer chaque jour que c'était le moment de marcher à la potence ; à peine arrêté, il est frappé à coups de crosse, traîné par les cheveux, cogné contre la muraille au point que sa tête en est noire. Egan raconte à l'auteur qu'ils lui ont enfoncé des morceaux de bois sous les ongles en frappant avec un marteau, et qu'ensuite ils l'ont suspendu au plafond par les pouces, pendant deux heures, si bien qu'après plus de trois mois il lui en fait voir encore les marques. Et le même Egan lui affirme que cela n'est rien du tout à côté de ce que d'autres ont souffert. Et pourquoi toutes ces horreurs ? Le système de terreur. Le résultat, c'est que les volontaires se présentaient en masse, prêts à mourir.

La politique séculaire de l'Angleterre, vis-à-vis de l'Irlande, politique méprisante, sournoise et brutale tout à la fois, témoigne de l'innéité absolue de ce qu'est l'âme de l'Irlande, de l'abîme qui sépare la race celtique de la race anglo-saxonne. L'Irlande, après des siècles de misère, brusquement se réveille lors de l'insurrection de quelques braves en 1916, reconnut en eux son âme même, et reconquit sa liberté. Ces braves savaient tous qu'ils allaient à une mort certaine, mais ils savaient aussi que de leur sang naîtrait la nouvelle Irlande. « Ils savaient qu'ils échoueraient », a raconté à l'auteur la mère de Patrick et de William Pearse, exécutés après l'insurrection. « Patrick me l'avait dit, mais ils savaient qu'en mourant ils sauvaient l'âme de l'Irlande. » Et cette mère romaine ajoutait, avec une héroïque simplicité, dont elle n'avait même pas conscience : « Il n'était que temps, et ils le savaient, car une heure de plus, et tout était supprimé sans qu'aucun coup de fusil fût tiré, — et la mort qu'ils désiraient eût été impossible. » Et ayant entendu la parole de cette mère qui est près de bénir cette mort, puisque ses fils la désiraient, Simone Téry se demande quel pays peut produire de tels fils et de telles mères, et comment, après cela, un tel pays eût pu périr ! Après un tel sacrifice, l'Irlande était prête à mourir comme eux. Après la mort de Patrick Pearse, premier « Président de la République », et de son frère William, les portraits des deux martyrs se trouvaient sur les murs de toutes les chaumières, et chaque jeune Irlandais rêvait de mériter leur sort. Tous ces jeunes gens qui ont su si bien mourir, ce sont, dit Simone Téry, des poètes, des artistes aux âmes délicates et douces, plus prêts à tenir la plume qu'à porter le fusil, tous nobles, chevaleresques, animés du même amour mystique pour la Patrie.

Tout serait à citer dans ce livre émouvant qui révèle bien l'Irlande et les hommes qui l'ont créée. Citons encore un mot. Notre Française fut reçue par M. Patrick Hogan, ministre de l'Agriculture. Comme le ministre la reconduisait : — A propos, fit-il, savez-vous que 400.000 Irlandais sont morts sur les champs de bataille français ? Qu'est-ce que la France a fait pour l'Irlande ? — La France a toujours eu beaucoup de sympathie, beaucoup d'admiration pour vous... Et le ministre fut alors secoué d'un rire si violent qu'il faillit s'étrangler.

Lisez ce livre si vivant, si actuel. L'auteur y a mis toute son âme. Et après l'avoir lu, vous connaîtrez ces grandes figures qui s'appellent de Valera (1), Arthur Griffith, Michael Collins, et tant d'autres qui dépassent presque les héros de Corneille.

JULES LECLERQ,
Membre de l'Académie royale de Belgique.

(1) Pour M. de Valera, l'auteur ne se prononce pas nettement sur cette figure complexe, mystérieuse, qui n'a pas encore dit son dernier

FRANCE

Italie, Angleterre et Méditerranée

De Ch. Maurras, dans « L'Action Française » :

La déconvenue que vient de subir la Société des Nations ne peut pas augmenter le prestige de l'assemblée de Genève, et comme elle n'est en état d'en tirer aucune vengeance, la paix du monde y gagnera. L'intéressant est de savoir ce que va faire l'Angleterre et comment elle s'y prendra pour avoir raison de Mussolini.

On pouvait prévoir, dès octobre 1921, qu'il y aurait des difficultés entre Londres et Rome. Sur n'importe quel point du continent, un gouvernement de « faisceau », c'est-à-dire d'union nationale, ne saurait vraiment plaire à Londres. Il y aura bientôt un siècle et demi que Londres, par ruse ou par force, s'applique à introduire sur tout le continent des gouvernements de parti, c'est-à-dire de division.

Le modèle parlementaire ayant réussi chez elle par des circonstances qu'elle ne peut pas exporter, l'Angleterre peut vanter cette marchandise sans donner trop d'entorse à la vérité. La vérité de fait est que les peuples qui en achètent sont affaiblis à peu près dans la mesure où ils la consomment. Les Italiens s'en sont aperçus. Par leur *fascio* ils ajoutent à la forme unitaire de la Monarchie une organisation des fonctions politiques plus unitaire encore. Le mussolinisme les met en mesure de remplacer les luttes intérieures par le développement à l'extérieur. Naturellement, tous les voisins, tous les contemporains du mussolinisme ont à tenir compte de ce nouveau facteur. La politique étrangère de l'Italie recevant de ce côté un élan nouveau, tous les yeux doivent s'ouvrir, toutes les prudences s'exercer, toutes les défenses joner. Mais dans ce jeu concret il y a place, il y a part pour l'amitié autant que pour l'imitation. L'Angleterre qui s'était sentie touchée la première, l'avait compris avant les camarades. Le voyage du roi George à Rome l'a bien montré. Un plan de coopération anglo-italienne s'offrait tout naturellement aux imaginations, et ce plan avait pour lui le prestige de longs services et de traditions vieilles de plus d'un demi-siècle : Rome appliquée sur Londres, inquiétant ses voisins de Tunisie, de Corse, de Savoie... Mais d'autres projets n'étaient pas chimériques non plus, par exemple des systèmes d'union latine, ou catholique, ou méditerranéenne, plus ou moins renouvelés de Choiseul. Un bon hasard servit par la perfidie grecque à infliger un échec au plan anglais. La voie est donc ouverte aux autres.

Cela ne veut pas dire que les événements vont s'y précipiter. Cependant, en cas de conflit aiguë ou envenimé devant les conciles internationaux, personne ne serait plus qualifié que M. Mussolini ou son représentant pour demander aux puritains justiciers de Londres, ce qu'ils pourraient bien faire à Gibraltar, à Malte, à Chypre, en Egypte, aux Dardanelles, et un peu partout dans cette mer Méditerranée que le droit naturel assigne aux Espagnols, aux Italiens, aux Grecs, aux Turcs, aux Egyptiens, aux Français, à tout le monde excepté aux Anglais. On voit d'ici quel froid polaire se répandrait sur tous les bancs de l'auguste assemblée ! Les députés de tous les peuples y feraient aussi grise mine à M. Mussolini ou à M. Salandra que nos radicaux-socialistes ventrus, cossus et bien rasés quand nous leur rappelons que le second personnage de la République, M. Gaston Doumergue, Président du Sénat, chipait et revendait, dans sa tendre jeunesse, les livres de la bibliothèque de l'ordre des avocats de sa ville natale. Telle Albion chipait et revendait des îles (les îles Ioniennes de la Grèce, par exemple) dans les temps où elle n'avait pas inventé d'être respectable, et même encore un peu plus tard.

Mais Mussolini, qui est sage, ne fera probablement point cet éclat. Il s'en tiendra à celui de la semaine dernière et attendra de pied ferme, sur ses positions qui sont fortes, soit les avances de l'Angleterre, soit quelque intrigue obscure qui le traite comme on traite Méline-Hanotaux entre 1896-1898, pendant la mission Congo-Nil. Gare à votre affaire Dreyfus, ô dictateur romain ! Mais les régimes d'autorité ne craignent pas plus les affaires Dreyfus que les affaires du collier : pour perdre la partie contre l'étranger de l'intérieur, il faut la faiblesse de Louis XVI ou la faiblesse de la bonne Chambre élue en 1893.

mot, et que, sans recul nécessaire, il est difficile de juger aujourd'hui. Cet homme, qui a, le 6 décembre 1921, tenu entre ses mains le sort de son pays, et l'a précipité par son entêtement dans une guerre civile où a coulé le plus pur du sang irlandais, vient de rentrer en scène à l'occasion des élections qui diront si sa carrière politique est terminée.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

**l'Incendie et
les accidents
de toute nature**

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3008

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



CHOCOLAT

Le Chocolat Duc
surpasse tous les chocolats

La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

—

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Écuyer

Soleil ou pluie

“NUGGET”

lait

Typographie — Lithographie

—

FABRIQUE DE REGISTRES

—

Articles de Bureau

—

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur
Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur

13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

—

COPIE-LETTRES

—

Chapelets — Livres de prières

—

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS